



# **Demande d'augmentation de puissance d'une installation de consommation au réseau public de distribution BT de SRD pour une puissance demandée > à 36 kVA)**

Indice	Date application	Objet de la modification
A	24/08/2018	Création

## **Résumé**

Ce document décrit la fiche de collecte d'information pour une Proposition Technique et Financière d'augmentation de puissance d'une installation de consommation au réseau public de distribution BT de SRD, nécessitant une modification de votre installation (de 36 à 120 kVa).

Accessibilité	<input checked="" type="checkbox"/> Libre	<input type="checkbox"/> SRD	<input type="checkbox"/> Confidentiel
---------------	---	------------------------------	---------------------------------------

## A- DONNEES ADMINISTRATIVES

### A1-DEMANDEUR DU RACCORDEMENT

Particulier (M, Mme, Mlle) : \_\_\_\_\_

Société : \_\_\_\_\_

Collectivité Locale ou service de l'Etat : \_\_\_\_\_

Numéro kbis: \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code Postal : \_\_\_\_\_

Commune: \_\_\_\_\_

e-mail : \_\_\_\_\_

N° de téléphone joignable en journée: \_\_\_\_\_

### A2-TIERS HABILITE (Il s'agit d'un fournisseur d'électricité, d'un autre professionnel (électricien, bureau d'étude...) ou d'un particulier.

Le demandeur du raccordement a-t-il autorisé ou mandaté un tiers ? \*  Oui  Non

Si oui, renseigner les éléments suivants : \*

Le tiers dispose d'une autorisation.

Le tiers dispose d'un mandat.

Dans le cadre de ce mandat, pour le raccordement de l'Installation décrit dans ce formulaire, le demandeur du raccordement donne pouvoir au tiers mandaté de :

Signer en son nom et pour son compte la proposition de raccordement, celle-ci étant rédigée au nom du :

Mandant

Mandataire, au nom et pour le compte du mandant

Procéder en son nom aux règlements financiers relatifs au raccordement

Dans le cas d'une demande de raccordement simultanée Consommation plus Production, un seul mandat peut être délivré à un tiers, qui sera l'interlocuteur de SRD et agira au nom et pour le compte du demandeur pour l'ensemble.

Dans le cas où le tiers habilité est un fournisseur : indiquer le n° d'affaire SRD : \_\_\_\_\_

Société habilitée : \_\_\_\_\_

Interlocuteur : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code Postal : \_\_\_\_\_

Commune : \_\_\_\_\_

e-mail : \_\_\_\_\_

N° de téléphone joignable en journée: \_\_\_\_\_

### A3- ENVOI DE LA PROPOSITION AU PAYEUR

#### Proposition et facture à envoyer :

Demandeur du raccordement

Tiers habilité

Autre

Nom/dénomination : \_\_\_\_\_

Adresse e-mail : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code Postal : \_\_\_\_\_

Commune : \_\_\_\_\_

Envoyer une copie de la proposition technique et financière:

Demandeur du raccordement

Tiers habilité

## B- LOCALISATION DE LA DEMANDE DE RACCORDEMENT

Code Postal : \_\_\_\_\_ Commune : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Référence cadastrale N° Section : \_\_\_\_\_

N° Parcelle : \_\_\_\_\_

→ *Un plan de situation est à fournir au dossier, voir exemple à l'annexe 1- Pièce 1*

## C- PRECISIONS TECHNIQUES

**Numéro du compteur :** \_\_\_\_\_ (*inscrit sur votre facture d'électricité : Point de Comptage Technique*)

**Puissance actuelle de votre raccordement :** \_\_\_\_\_ kVa

**Nouvelle puissance demandée :** \_\_\_\_\_ kVa

*Si vous souhaitez dans le même temps un déplacement du compteur*

→ *Un plan coté avec emplacement du coffret ou du comptage dans la maison est à fournir, voir annexe, pièce 3*

→ *Des photos du site avec l'emplacement du coffret ou comptage sont à fournir, voir annexe 1, pièce 4*

**Interlocuteur technique (électricien, maître d'œuvre...) :**

Nom : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

Adresse e-mail : \_\_\_\_\_

**Raccordement simultané d'une production d'énergie :**

- Oui (joindre le formulaire : demande de raccordement d'une installation de production)  
 Non

**Date souhaitée de l'augmentation de puissance :** \_\_\_\_\_

**Demande particulière éventuelle :** \_\_\_\_\_

Je soussigné : \_\_\_\_\_

Déclare les données exactes

**Je souhaite une proposition technique et financière de raccordement**

Je reconnais avoir pris connaissance des prescriptions techniques du présent document (Annexe 2) que j'ai à respecter

Je fournis les documents suivant :

- plan de situation
- plan coté d'implantation
- photos du site
- présente fiche de collecte complétée et signée

A défaut, il m'est rappelé que tout dossier non complet me sera retourné.

Date et Signature :

**COMMENT RETOURNER VOS DOCUMENTS ?**

Par mail :

[raccordement@srd-energies.fr](mailto:raccordement@srd-energies.fr)

Ou

Par courrier

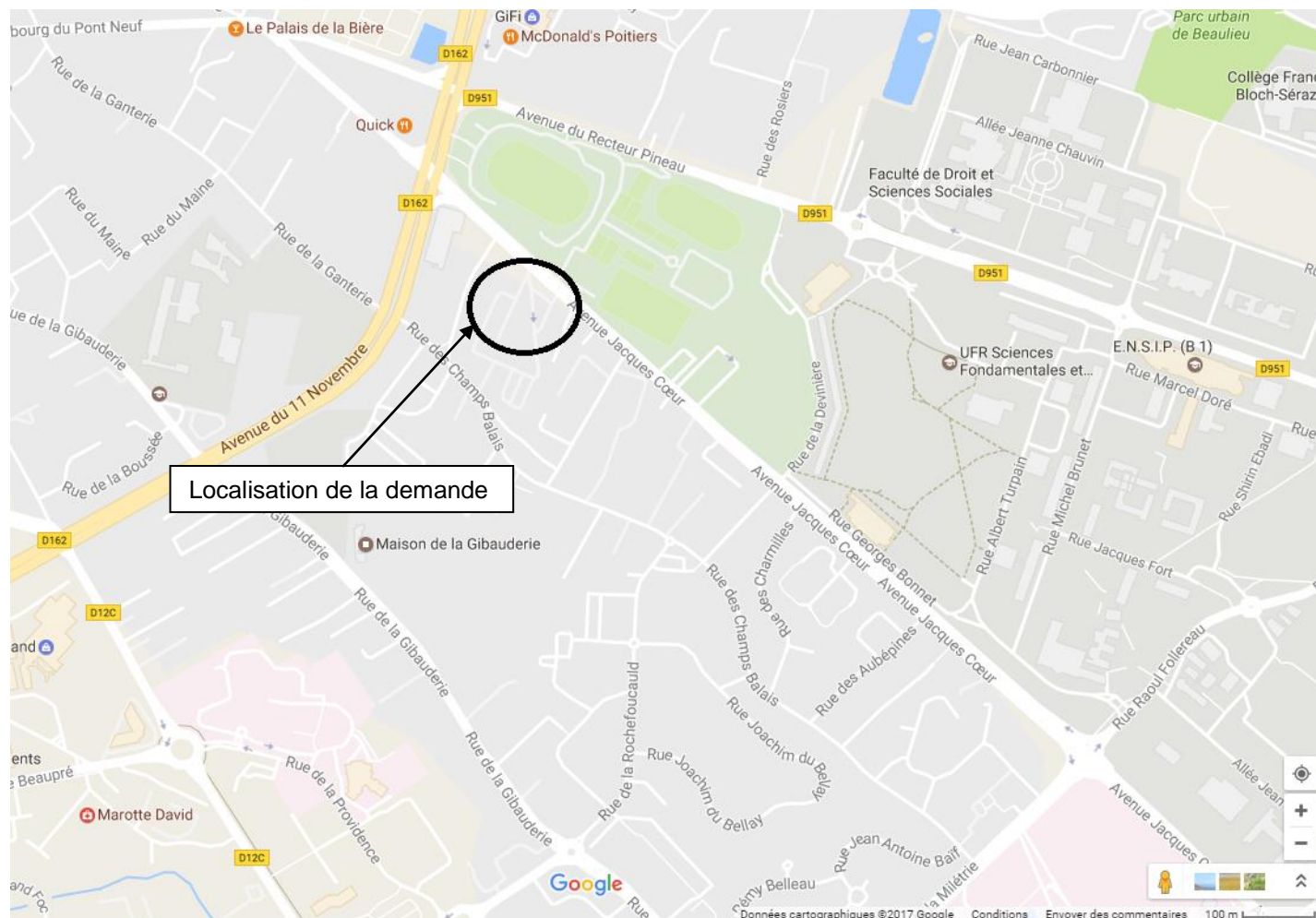
à SRD – 78 avenue jacques cœur – 86068 POITIERS Cedex 9

## ANNEXE1 : EXEMPLE DE DOCUMENTS A FOURNIR AU DOSSIER

### Pièce 1 : Plan de Situation

Où le trouver ? Par exemple sur le site: <https://www.google.fr/maps>

Exemple de plan de situation :



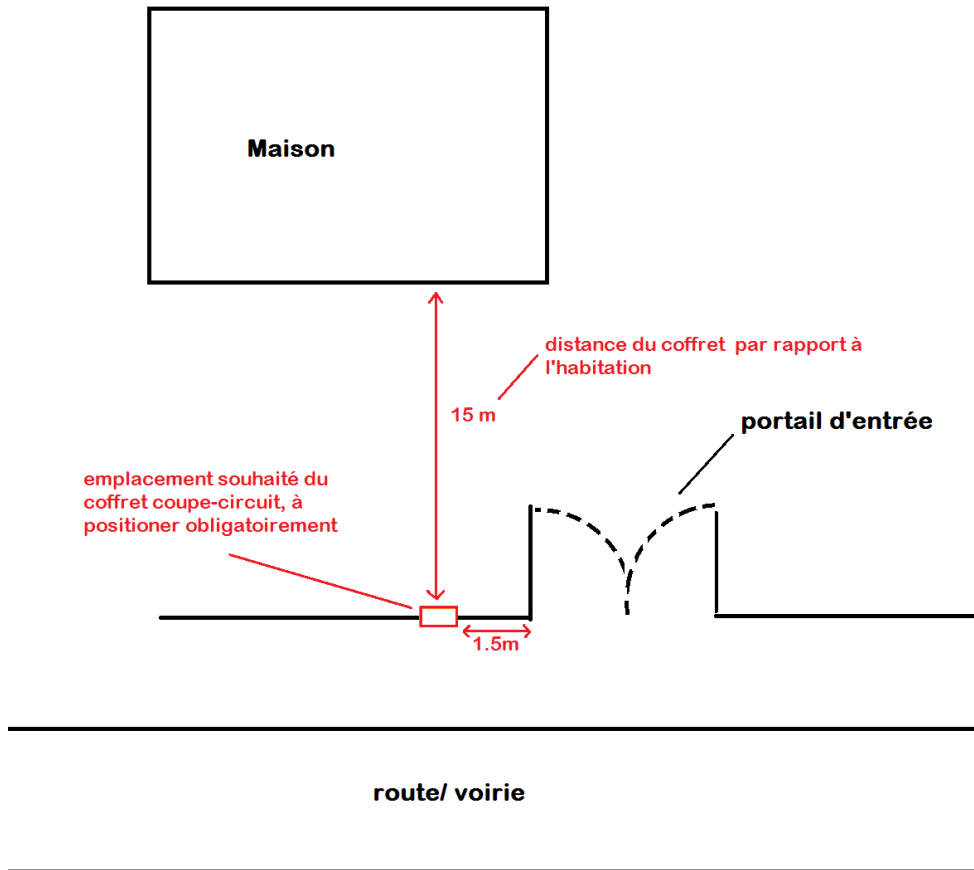
Où trouver la section cadastrale ?

- ➔ En mairie (consultation)
- ➔ Sur internet : <https://www.cadastre.gouv.fr/scpc/accueil.do>

### Pièce 3 : Plan coté avec emplacement des coffrets et de la maison

Où le trouver ? Plan masse du dossier de permis de construire (PCMI2) ou plan type vue d'avion dessiné par vos soins.  
Les distances d'implantation du coffret sont à indiquer

Exemple



## **Pièce 4 : Photos avec l'emplacement souhaité du coffret depuis la voirie**

Où les trouver : photos pris par vos soins ou streetview sur le site <https://www.google.fr/maps>

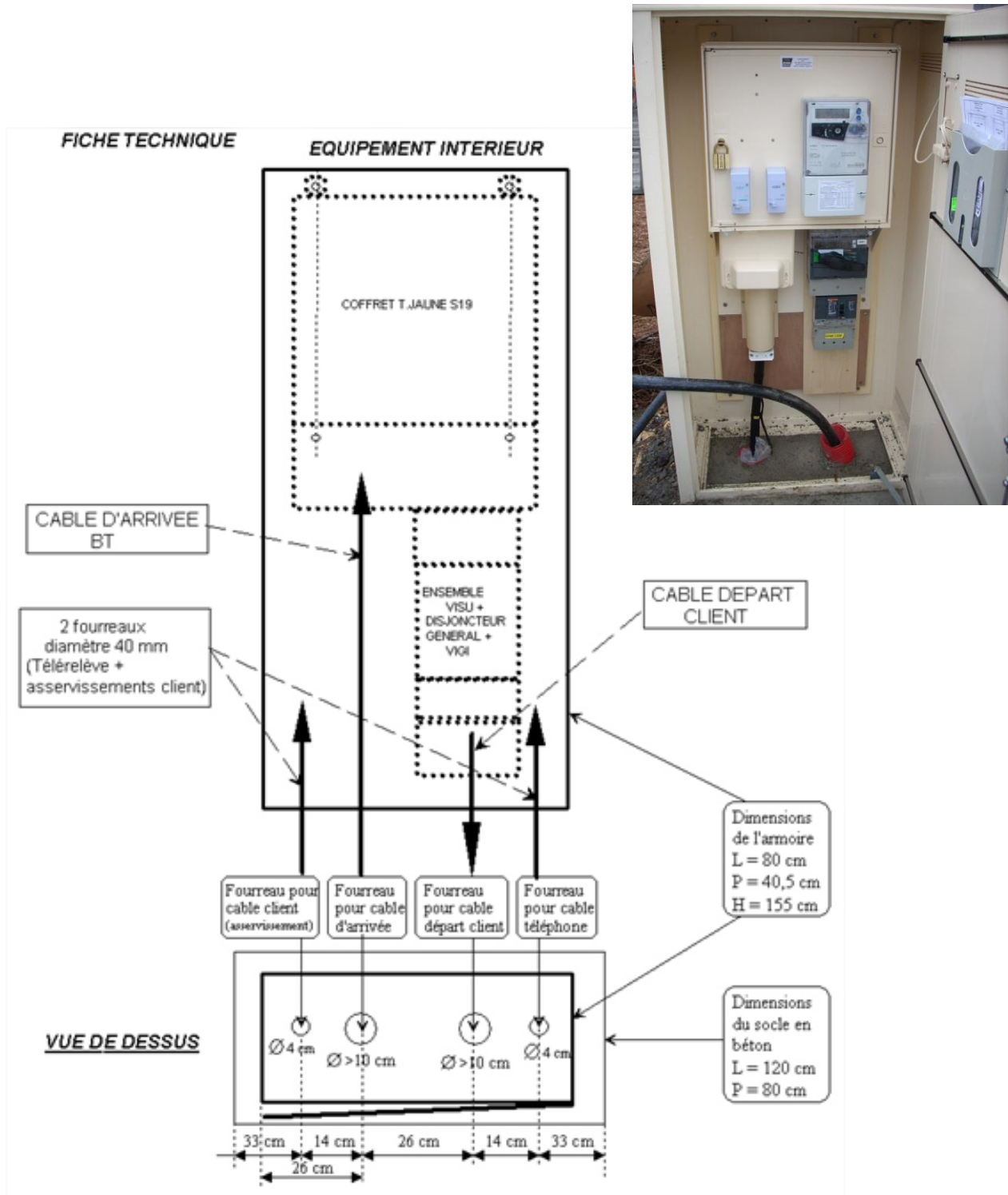
Exemple :



**ANNEXE 2 BIS : PRESCRIPTIONS TECHNIQUES A RESPECTER SI LA PUISSANCE  
DEMANDEE EST SUPERIEUR A 36 KVA  
(document à garder et à fournir à votre électricien)**

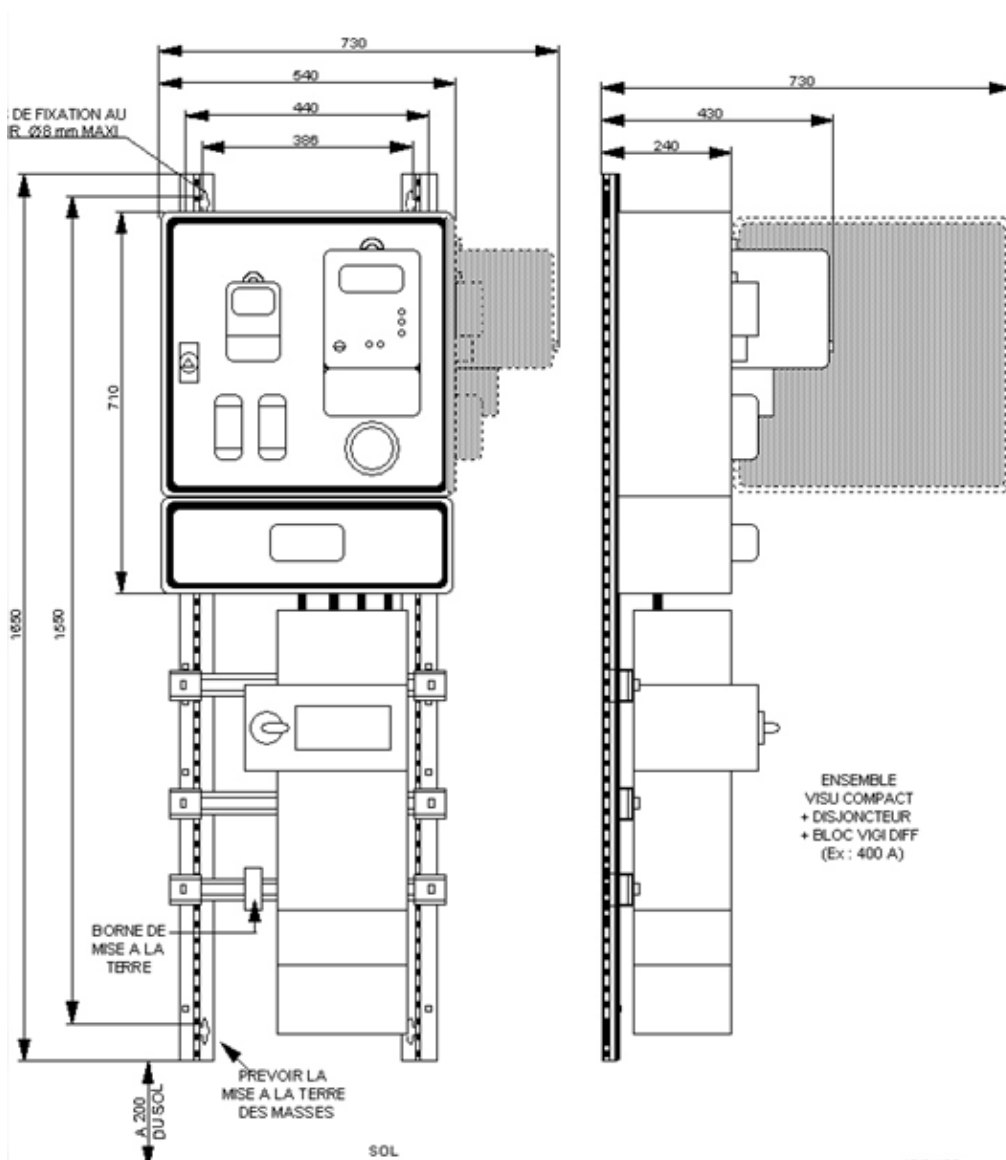
Ces règles sont un rappel sommaire des obligations existantes (notamment NF C 14-100 et NF C 15-100) mais ne s'y substituent pas. En cas de non-respect, il ne sera pas procédé à la mise en service de l'installation

**RACCORDEMENT DANS L'ARMOIRE FOURNIE ET POSEE PAR SRD  
solution de référence**



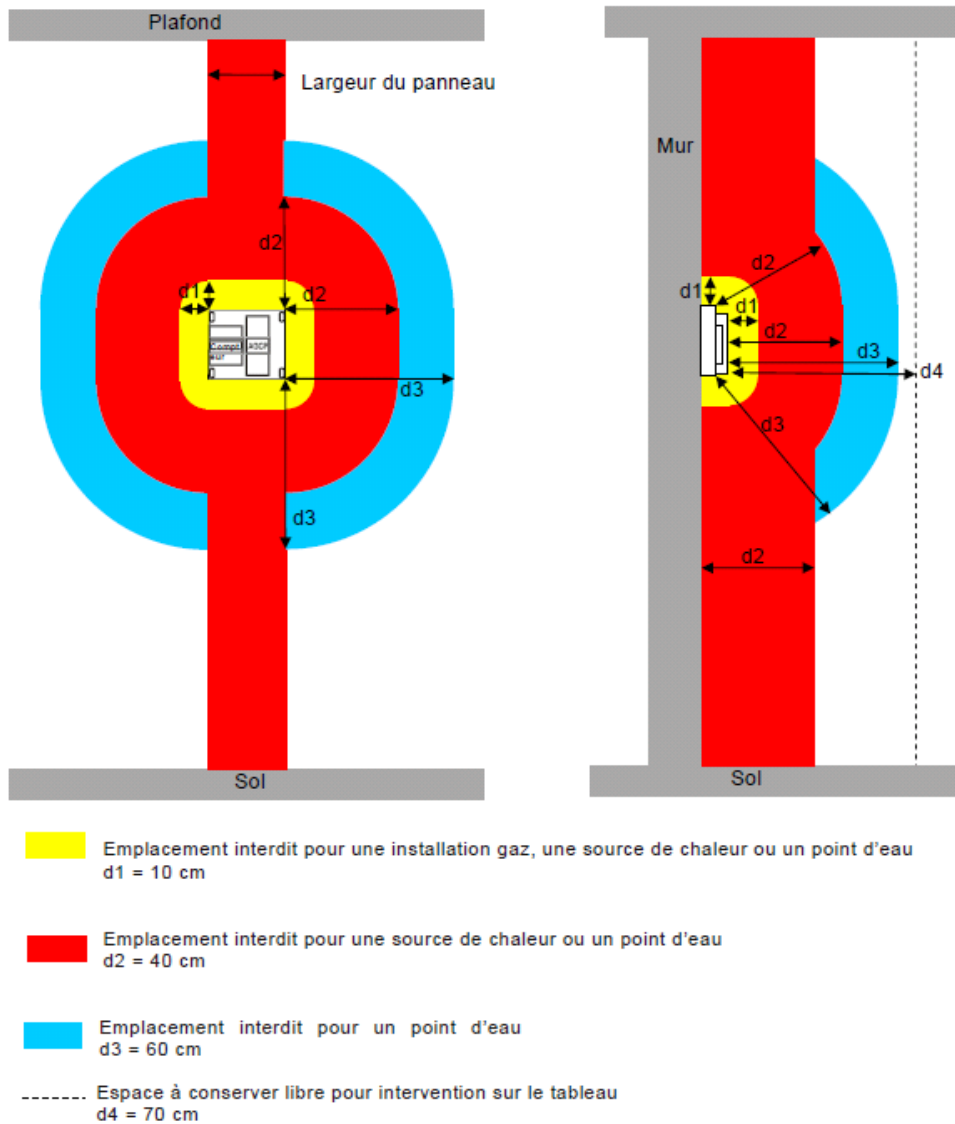


**RACCORDEMENT SUR LE CHASSIS FOURNI ET POSE PAR SRD**  
**Solution différente de la solution de référence**



## DISTANCES A RESPECTER POUR LA POSE DU CHASSIS DE COMPTAGE Solution différente de la solution de référence

L'emplacement des appareils de contrôle de commande et de protection est déterminé par SRD en accord avec l'utilisateur. In fine, le choix de l'emplacement est du ressort de SRD.

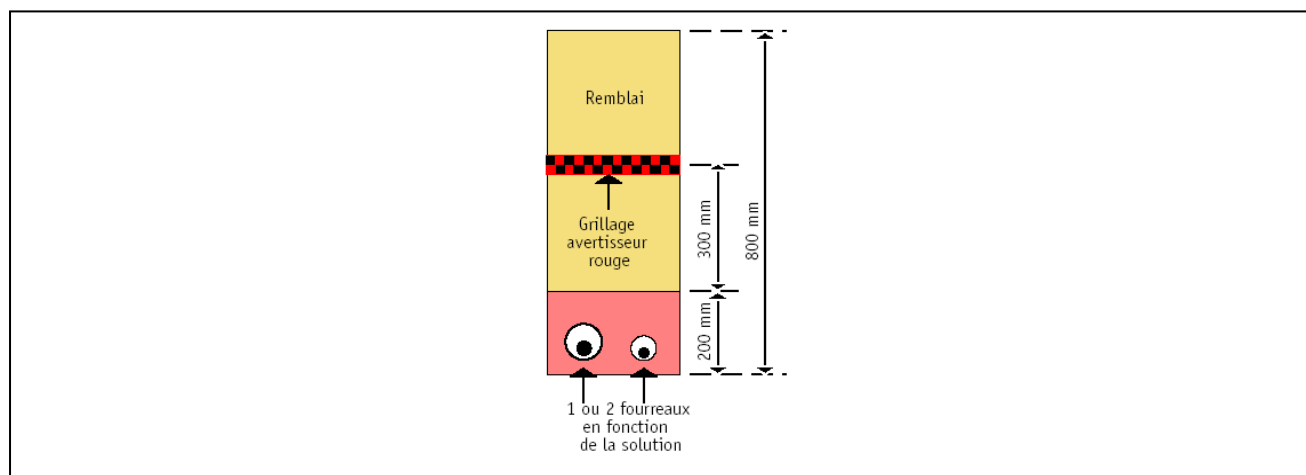


Le tableau de comptage et de contrôle doit être facilement accessible à SRD. La paroi sur laquelle est fixé le tableau est incombustible, non métallique et n'est pas exposée aux vibrations. Elle doit être constituée par un mur dont l'épaisseur minimale précisée pour les matériaux suivants :

- béton armé de 7 cm,
- béton banché de 15 cm,
- parpaing plein de 15 cm,
- parpaing creux de 15 avec enduit de 1 cm,
- parpaing en béton cellulaire de 20 cm,
- brique pleine de 15 cm,
- brique creuse de 15 cm hourdée au mortier de ciment,
- cloison carreau de plâtre plein de 10 cm

Pour les autres matériaux, on retient une épaisseur présentant une résistance mécanique équivalente à celle des matériaux indiqués ci-dessus.

## REALISATION DE LA TRANCHEE ET POSE DU CABLE Solution différente de la solution de référence



### ⇒ Fourreaux

- 110/160 mm
- Les fourreaux seront placés à une profondeur supérieure à 60 cm, noyés dans du sable ou équivalent et recouverts par un grillage avertisseur (20 cm au-dessus des fourreaux).
- Les fourreaux sont exclusivement dédiés à la liaison du raccordement électrique, à l'exclusion de tout autre conducteur.
- Les extrémités des fourreaux côté installation client seront obturées après intervention.

### ⇒ Câble

#### Câble souterrain (suivant la puissance)

- câble Alu 3x150<sup>2</sup> HN33S33
- câble Alu 3x240<sup>2</sup> HN33S33
- Le tracé du raccordement ne doit pas présenter d'arrête vive susceptible de blesser le câble
- La longueur de câble nécessaire aux extrémités est de 2 m au niveau du compteur et 1 m au niveau du coffret extérieur par rapport au niveau du sol fini.